ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Mouvement pied-noir de la deuxieme generation

Question écrite n° 6619

Texte de la question

Mme Francoise de Veyrinas demande a M. le ministre delegue aux relations avec le Senat, charge des rapatries, de lui indiquer la date a laquelle la subvention accordee le 4 fevrier 1993 par le secretariat d'Etat aux rapatries au « mouvement pied-noir 2e generation » sera versee. Ce mouvement, a vocation nationale, oeuvre dans le cadre de la communaute pied-noire et harkis et fait partie du comite de liaison des grandes associations.

Texte de la réponse

L'association « Mouvement pied-noir deuxieme generation » est effectivement subventionnee par le ministere delegue aux relations avec le Senat, charge des rapatries. L'instruction de sa demande de subvention etant achevee, l'honorable parlementaire est informe que le compte de l'association sera credite au plus tard fin novembre 1993.

Données clés

Auteur : Mme de Veyrinas Françoise
Circonscription : - UDF
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 6619
Rubrique : Associations
Ministère interrogé : rapatriés
Ministère attributaire : rapatriés

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 11 octobre 1993, page 3414
Réponse publiée le : 15 novembre 1993, page 4069